



Un autre regard

Le Président

Communiqué UNAFAM

L'UNAFAM a participé, le 26 novembre 2008, à une réunion convoquée et présidée par Madame BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, concernant la révision de la Loi du 30 juin 1990 sur les soins en psychiatrie.

Cette convocation fait suite aux travaux effectués en 2006 sur la Loi de prévention de la délinquance.

A l'époque, un accord était intervenu entre 16 organisations représentant des usagers, des familles et des professionnels sur des propositions faites aux autorités. Un document avait été établi à cette occasion, signé par les 16 organisations et remis à la presse le 6 février 2007. (*)


Les participants à la réunion du 26 novembre 2008 ont confirmé à Madame la Ministre que ce document constituait toujours la plateforme commune des partenaires.

Madame BACHELOT-NARQUIN a fait savoir qu'elle allait assurer elle-même la haute direction de la révision de la Loi, en tenant le plus grand compte de ces propositions.

A l'occasion de cette rencontre, Madame la Ministre a souligné qu'elle considérait le partenariat entre les usagers, les familles et les professionnels, mis en œuvre depuis des années par l'UNAFAM, comme un élément majeur du dispositif de soins en psychiatrie.

L'UNAFAM continuera de mobiliser toute son énergie dans les travaux à venir, au service des personnes malades et de ceux qui les accompagnent au quotidien.

Paris, le 28 novembre 2008.



Jean CANNEVA, Président

() accessible sur le site : www.unafam.org*

Contact presse : Anne PIERRE-NOEL, 06 60 67 29 31

Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux - Reconnue d'utilité publique

SIEGE NATIONAL : 12, Villa Compoint • 75017 PARIS
Ecoute Famille : 01 42 63 03 03 • Service Administratif : 01 53 06 30 43 • Fax : 01 42 63 44 00
site internet : www.unafam.org - e-mail : infos@unafam.org
N° SIRET : 784 363 483 00040 • Agrément formateur 117519903 / 75 • NAF 853 K